

## Associer Inhumation & Crémation

Si vous écoutez France Culture ou les professionnels du funéraire en 2013, vous entendrez que l'inhumation et la crémation sont des concepts opposés.

Essayons de voir comment nous en sommes arrivés là.

Il faut reprendre les choses au départ, sans à priori culturel ou religieux, et commencer par un aparté sur les fondements du deuil et du souvenir.

Une personne, c'est un corps doté d'une « personnalité ».

On ne parlera ni d'âme, ni d'esprit, car ce sont des principes internes à la personne. Préférons le terme « personnalité » qui inclut la perception que ses proches en ont : une vision extérieure de son esprit, son expression perceptible.

Alors qu'est ce qu'une personne « morte », un défunt, pour sa communauté ?

Oui, le corps est mort, non fonctionnel, encombrant, menaçant du point de vue de l'hygiène – il faut s'en débarrasser.

Mais quid de la personnalité : le corps n'est plus, mais la personnalité reste indubitablement dans la mémoire des survivants qui connaissaient ce défunt juste « disparu ». Ce souvenir n'est pas « effaçable » comme peut l'être le corps.

Les pratiques funéraires traditionnelles prennent en compte la « permanence du souvenir » de la personnalité dans la tête des survivants.

Si ce n'était le cas, il y aurait automatiquement une grave frustration psychique pour les survivants. Le défunt ne serait plus seulement un « disparu » mais un « éliminé ».

La « permanence du souvenir » ne se maîtrise ni en termes de durée, ni en termes d'intensité. Par contre elle s'entretient : le souvenir s'appuie sur la mémoire et les mécanismes de la mémoire s'appuient préférentiellement sur des éléments visuels.

La tombe est l'élément visuel le plus ancien et le plus commun (humanité = humaniser = ensevelir). L'inhumation permet de gérer le corps du défunt, la tombe d'en garder un signe visible.

La crémation est une forme d'élimination du corps, cependant dans la plupart des civilisations, on conserve à côté de soi une relique – souvent un morceau d'os - objet visuel.

L'inhumation -c'est à dire la tombe en pleine terre- présente une caractéristique géniale quant à son rôle de soutien de la mémoire par rapport à la relique crématoire. « Génial » n'est pas le bon mot, il laisse supposé que ça a été pensé par quelqu'un alors que ça a sûrement émergé comme la meilleure solution après passage au filtre du temps et de l'usage. La tombe doit être entretenue : elle ne perdure qu'à cette

condition, c'est-à-dire uniquement si quelqu'un porte encore le souvenir. Par contre, la relique, elle, s'impose – qu'il y ait quelqu'un ou pas pour se souvenir (voir le problème des urnes traité par la Loi de 2008) et elle peut ainsi devenir encombrante psychologiquement. La tombe, discrète, s'efface d'elle-même et dans le même temps que le souvenir. N'est-ce pas d'une grande délicatesse ? et salvateur également ?

Après cet aparté, remontons un peu dans le temps.

Dans ce XIX<sup>ème</sup> siècle si moderniste, à Paris, un certain M. BONNEAU (« La crémation et ses bienfaits » 1886). se soucie de l'encombrement, de l'hygiène et de la gestion des morts : l'inhumation, ça suffit. Idée : on incinère, on met dans une urne consignée, on range l'urne dans une étagère, on attend un temps réglementé que la famille fasse son deuil – enfin, on disperse. Si on pouvait faire de l'engrais au passage, ce serait bien. On récupère l'urne consignée – Au suivant !. Les bourgeois et les illustres pourront rester un peu plus longtemps dans l'étagère, moyennant finance, on suppose.

Le mouvement crémaliste est en marche. Premier four, premier columbarium : Le Père Lachaise vers 1890.

Heureusement, si l'on ose dire, le mouvement crémaliste – mouvement à deux facettes, l'une gestionnaire des morts, l'autre philosophique- ne s'est pas imposé et a dû attendre les années 1970 pour retrouver un creuset favorable à son développement. C'est la période à la fois du scientifico-technocratisme et à la fois du retour à la nature. Ajoutez une dose de soucis financiers des ménages et voilà la crémation qui s'impose de façon assez brutale et spontanée. La législation et les pratiques funéraires sont dépassés par le phénomène.

Les crémalistes comme les professionnels du funéraires reprennent les idées de M. Bonneau –columbarium et dispersion- et ne se départirent pas de l'idée d'opposer Inhumation et Crémation. En 2013, encore, on vous dit : c'est pour une inhumation OU une crémation ?.

Notre démarche, c'est de ne pas envisager ce « ou ».

Prenons l'essentiel de l'inhumation, ce qui a fait ses preuves : la tombe en pleine terre (à ne pas confondre avec le caveau), objet visuel, dégradable et de ce fait, délicat envers nos esprits.

Gardons le côté pratique de la crémation : hygiénique, commode, économique et économe en place.

Rien ne s'y oppose, associons-les :

C'est la Crémation - Inhumation.

C'est la tombe cinéraire.

La minitombe